

LE **PLATEAU-**
MONT-ROYAL

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2010-2015



SOMMAIRE

Mot de la conseillère.....	3
Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).....	4
Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels.....	6
Pratiquer une gestion responsable des ressources.....	8
Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, les commerces et les institutions.....	9
Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts.....	10
Volet social.....	11
Actions 2014-2015.....	12

MOT DE LA CONSEILLÈRE

RESPONSABLE DU DOSSIER DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le terme est galvaudé, apprêté à toutes ces sauces qui donnent un goût de bonne conscience. Aujourd'hui, le développement durable peut sonner creux, alors que ce concept était pourtant porteur de tant d'espoir lorsqu'il fut défini pour la première fois, en 1987. Est-ce à dire qu'il faut diminuer nos efforts, abaisser notre vigilance, abdiquer face à l'ampleur de la tâche ?

Ce serait irresponsable de le faire. Surtout que chaque action entreprise dans un esprit de développement durable fait de nous de meilleurs humains : conscientisation, responsabilisation, partage... L'individualisme n'est plus une option. Et c'est toujours avec en tête la valorisation du bien commun que l'arrondissement met en œuvre et bonifie, année après année, quantité de mesures destinées à réduire notre impact collectif sur les écosystèmes naturels et humains, tant à l'échelle de la planète qu'à celle de notre milieu de vie.

Et les citoyens embarquent, parce qu'ils sont sensibilisés et sont déjà des experts du mode de vie durable dans leur genre : ils ont en effet choisi de vivre dans un quartier dense, dans des logements anciens, tassés les uns contre les autres, souvent sans voiture. Nous les défions d'aller encore plus loin et nous comptons agir nous-mêmes comme un modèle – un modèle inspirant, autant que possible.

Autopartage, verdissement, désasphaltage, compostage collectif, densification, bonification des espaces public, transport actif, et on en passe. La majorité des mesures qui apparaissent dans ce *Plan de développement durable* figurent déjà d'office au plan stratégique 2014 auquel adhèrent élus et administrateurs de l'arrondissement.

Parce que cela va de soi.

Marianne G.

Marianne Giguère,

Conseillère d'arrondissement
District de De Lorimier

ORIENTATION 1

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

OBJECTIF 1

Réduire de 30 % les émissions de GES de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990

ACTION 1

Élaborer et mettre en œuvre un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise

Le Plateau-Mont-Royal (PMR) a déjà réalisé :

- Des campagnes de sensibilisation sur l'élimination de l'utilisation du moteur au ralenti.

Le PMR s'engage à :

- S'assurer du bon état de ses véhicules à moteurs (autos, camions...)
- Réaliser un projet-pilote de conversion de véhicules essence en véhicule propane.

ACTION 2

Réduire la dépendance à l'automobile

Le PMR a déjà réalisé :

- L'installation de plus de 100 supports à vélos
- L'aménagement de 60 à 70 places d'autopartage en 2013
- La rédaction d'une directive favorisant l'utilisation du vélo à des fins professionnelles.

Le PMR s'engage à :

- Fournir des clés BIXI aux employés dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions (cas par cas)
- Augmenter le nombre de pistes cyclables, de supports à vélos, de places d'autopartage en fonction de la demande.

ACTION 3

Réduire les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments existants et des nouveaux bâtiments

Le PMR adhère déjà à la politique liée aux engagements des arrondissements et des villes liées en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre corporatives.

Le PMR s'engage à :

- Remplacer, dans la mesure des disponibilités budgétaires, les équipements vétustes par des équipements de meilleure performance énergétique et éliminer graduellement l'utilisation des gaz réfrigérants dans les arénas
- Atteindre une certification LEED OR lors de la construction de nouveaux bâtiments et LEED argent lors de gros travaux de rénovation.

ACTION 4

Augmenter la performance du parc de véhicules conventionnels

Le PMR a déjà réalisé :

- L'acquisition de quatre véhicules hybrides
- L'installation d'un coupe-moteur dans les nouveaux véhicules afin d'éliminer l'utilisation du ralenti prolongé.

Le PMR s'engage à :

- Former une partie de son personnel à une conduite plus écologique.



En quatre ans, plus de 100 supports à vélos ont été installés.

ACTION 5

Encourager l'électrification des transports

Le PMR a déjà réalisé :

- L'acquisition de sept véhicules électriques dont deux tout-terrains
- L'adhésion au fonds Véhicules Verts du matériel roulant.

Le PMR s'engage à :

- Poursuivre l'acquisition de véhicules électriques, lorsque c'est possible
- Assurer une veille technologique.

ACTION 6

Participer à des campagnes de sensibilisation aux changements climatiques

Le PMR a déjà réalisé :

- La diffusion du conseil d'arrondissement en ligne afin de réduire les déplacements
- La mise en place de téléconférences entre la cour de voirie de Bercy et la mairie d'arrondissement (avenue Laurier).

Le PMR s'engage à :

- Impliquer les employés et les citoyens dans des événements liés à l'environnement.

OBJECTIF 2

Atteindre le standard en matière de concentration de particules fines dans l'air ambiant

ACTION 7

Réduire l'utilisation du chauffage au bois en milieu urbain

Le PMR a déjà réalisé :

- La sensibilisation des citoyens au programme Feu vert.

ACTION 8

Expérimenter des solutions de remplacement aux abrasifs minéraux

Le PMR s'engage à :

- Poursuivre l'utilisation d'abrasifs non corrosifs dans les parcs.



Des équipements de meilleure performance énergétique contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

ORIENTATION 2

ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS

OBJECTIF 1

Réduire de 25 % le solde migratoire entre Montréal et la banlieue d'ici 2012, en s'adressant principalement aux Montréalais de 25 à 44 ans qui quittent la ville chaque année

ACTION 9

Soutenir un développement résidentiel adapté aux besoins des familles qui soit abordable, sain et écologique

Le PMR s'engage à :

- Favoriser l'inclusion de logements destinés aux familles et de logements sociaux dans les projets dérogatoires
- Sensibiliser les constructeurs aux orientations de l'arrondissement lors de demandes de permis.

ACTION 10

Aménager des quartiers durables

Le PMR a déjà réalisé :

- L'élargissement des trottoirs, des saillies et des aménagements paysagers
- L'agrandissement du parc Baldwin
- La bonification de la vie culturelle (théâtre de plein air, pianos publics, lectures dans les parcs, cinéma sous les étoiles).

Le PMR s'engage à :

- Aménager un parcours santé pour les aînés
- Continuer à diversifier son offre culturelle
- Favoriser la propreté des quartiers en encourageant la plantation de végétaux grimpants, le nettoyage des graffitis et la réalisation de murales.

ACTION 11

Apaiser la circulation

Le PMR a déjà réalisé :

- L'aménagement de saillies fleuries
- La mise en place de balises dans les zones scolaires, de panneaux signalant la vitesse aux conducteurs et de dos d'âne.
- L'élargissement de trottoirs et la création d'espaces plus conviviaux pour les piétons.

Le PMR s'engage à :

- Poursuivre les mesures d'apaisement de la circulation
- Ajouter des dos d'âne fixes
- Poursuivre l'aménagement de saillies.



122 saillies ont été élargies depuis 2010.



Yoga au parc Baldwin, dans le cadre du projet d'animation de l'espace public, Le Plateau s'anime !



La plantation de vignes et autres végétaux grimpants permet de favoriser la propreté des quartiers.

ACTION 12

Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur

Le PMR a déjà réalisé :

- 53 ruelles vertes
- La création d'un fonds vert
- Une campagne de sensibilisation au verdissement des carrés d'arbre
- L'entretien de quatre jardins communautaires.

Le PMR s'engage à :

- Créer de nouvelles ruelles vertes
- Encourager des initiatives citoyennes
- Désasphalter des portions de ruelles
- Favoriser les projets et les initiatives communautaires
- Amorcer une réflexion quant à une réglementation liée à la végétalisation des stationnements et des toitures écologiques
- Encourager les mesures de verdissement dans les projets de développement.

ACTION 13

Valoriser Montréal comme milieu familial

Le PMR a déjà réalisé :

- La certification de neuf bâtiments « Qualité famille » dont deux bibliothèques
- Une réglementation concernant l'accès aux cafés-terrasses pour les personnes à mobilité réduite.

Le PMR s'engage à :

- Augmenter l'offre des bâtiments « Qualité famille »
- Poursuivre les initiatives culturelles pour les jeunes et les familles.



Le Plateau-Mont-Royal a déjà réalisé plus de 50 ruelles vertes et souhaite en créer de nouvelles, tout en encourageant les initiatives citoyennes en ce sens.



La bibliothèque du Mile End fait partie des neuf bâtiments de l'arrondissement qui ont obtenu la certification « Qualité famille ».

ORIENTATION 3

PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

OBJECTIF 1

Réduire de 15 % la production d'eau potable d'ici 2015 par rapport à l'an 2000

ACTION 14

Améliorer l'efficacité d'usage de l'eau potable

Le PMR a déjà réalisé :

- La sensibilisation de citoyens via la patrouille bleue
- L'adoption et la diffusion des mesures relatives aux économies d'eau.

Le PMR s'engage à :

- Poursuivre le programme de dépistage et de réparations des fuites d'eau sur le réseau d'aqueduc.



Recyclage, collecte de matières organiques, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal ne lésine pas pour implanter des mesures de récupération et de valorisation.

OBJECTIF 2

Améliorer la qualité des eaux de ruissellement qui se déversent dans les cours d'eau

ACTION 15

Favoriser le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie

Le PMR a déjà réalisé :

- La vente de barils d'eau de pluie via le programme Éco-quartier
- La sensibilisation de la population aux économies d'eau.

Le PMR s'engage à :

- Changer les systèmes de filtration d'une piscine afin de répondre aux normes gouvernementales
- Installer un système de récupération de l'eau des gouttières dans une de ses piscines.



On peut trouver des poubelles à compaction solaire dans plusieurs parcs de l'arrondissement, dont aux parcs Laurier et La Fontaine

OBJECTIF 3

Récupérer 80 % des matières recyclables et organiques des résidus domestiques dangereux (RDD), des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) et des encombrants d'ici 2019, comme le stipule le plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal

ACTION 16

Planter des mesures de récupération et de valorisation

Le PMR a déjà réalisé :

- L'implantation de collectes de matières organiques, de feuilles mortes, de résidus verts, d'arbres de Noël, de résidus domestiques dangereux, de matériaux issus de la technologie de l'information et de la communication comme les cellulaires, ordinateurs, téléviseurs, etc. (TIC)
- L'implantation de poubelles à compaction solaire afin de réduire le nombre de collectes par semaine
- La vente de composteurs
- Le mise en place de sept sites de compostage communautaire.

Le PMR s'engage à :

- Poursuivre la sensibilisation des citoyens concernant le réemploi, le recyclage et le compostage
- Promouvoir les événements écoresponsables
- Augmenter l'offre de sites de compostage communautaire
- Mettre en place un projet de récupération du verre dans un parc
- Évaluer la pertinence d'implanter une collecte de résidus alimentaires et de récupération du carton auprès des commerçants du boulevard Saint-Laurent.

ORIENTATION 4

ADOPTER DE BONNES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES INDUSTRIES, LES COMMERCE ET LES INSTITUTIONS

OBJECTIF 1

Faire de Montréal un leader nord-américain de l'industrie de l'environnement et des technologies propres d'ici 2020

ACTION 17

Stimuler la demande technologique de produits et de services verts

Le PMR s'engage à :

- Évaluer la pertinence de bonifier la politique d'approvisionnement responsable et durable.

OBJECTIF 2

Augmenter de 30 % le nombre de certifications environnementales ou d'adhésions à des programmes environnementaux volontaires à Montréal d'ici 2020 par rapport à 2010

ACTION 18

Participer à des activités de formation sur la certification des programmes environnementaux

Le PMR s'engage à :

- Participer aux rencontres du réseau du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise
- Participer à des colloques ou des formations liés au développement durable.



L'avenue du Mont-Royal



Le boulevard Saint-Laurent

ORIENTATION 5

AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS ET DES ESPACES VERTS

OBJECTIF 1

Améliorer les infrastructures vertes à Montréal en faisant passer la canopée de 20 à 25 % d'ici 2025 par rapport à 2007

ACTION 19

Établir un cadre de collaboration pour protéger et mettre en valeur des territoires riches en biodiversité

Le PMR s'engage à :

- Cogérer le Champ des Possibles avec un organisme partenaire afin de faire de ce lieu un milieu protégé pour la biodiversité.

ACTION 20

Tirer profit des infrastructures vertes et de leurs services écologiques en milieu urbain

Le PMR a déjà réalisé :

- La plantation de 400 nouveaux arbres par année
- L'agrandissement de fosses d'arbres
- Une augmentation considérable de la superficie de préservation de la biodiversité
- L'agrandissement du parc Baldwin.

Le PMR s'engage à :

- Poursuivre et renforcer les actions déjà menées.

ACTION 21

Renforcer la gestion écologique des espaces verts sur le territoire

Le PMR a déjà réalisé :

- Des campagnes de sensibilisation pour l'adoption de carré d'arbre
- La mise en place, depuis 2009, de la gestion différenciée (nouvelles méthodes d'entretien écologique) des espaces verts.
- La création de site de préservation de la biodiversité.

Le PMR s'engage à :

- Remplacer les revêtements de certains terrains sportifs par des surfaces perméables pour réduire les îlots de chaleur
- Éliminer les surfaces dures dans les parcs.



L'arrondissement souhaite faire du Champ des Possibles un milieu protégé pour la biodiversité.



Le parc Baldwin a fait l'objet d'un agrandissement en 2012.

VOLET SOCIAL

ÊTRE SOLIDAIRE

Le PMR a déjà réalisé :

- Des projets pilotes favorisant la réinsertion socioprofessionnelle (service d'appoint pour le déneigement, propreté, etc.)
- Des accompagnements de 40 enfants ou adolescents présentant des handicaps lors de camp d'été
- Un service d'aide à l'audition durant les séances du conseil d'arrondissement
- Un projet permettant aux citoyens de déposer dans les bibliothèques des livres usagés.

Le PMR s'engage à

- Poursuivre l'achat de livres en gros caractères et l'achat de livres audio, etc.
- Augmenter l'offre des ressources numériques dans les bibliothèques.

ÊTRE ÉQUITABLE

Le PMR s'engage à :

- Implanter un plan d'action triennal en accès à l'égalité à l'emploi.



Service de déneigement d'appoint pour des personnes vivant avec des contraintes de mobilité importantes.



La bibliothèque du Plateau-Mont-Royal, qui abrite aussi la maison de la culture.

ACTIONS 2014-2015

MESURES	QUI?	INDICATEURS	DONNÉES DE BASE	CIBLES	PARTENAIRES
ORIENTATION 1 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)					
ACTION 1	Élaborer et mettre en œuvre un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise				
S'assurer du bon état des véhicules	Direction des travaux publics	Âge moyen des véhicules		Appliquer un plan d'entretien selon les standards	
Réaliser un projet pilote de conversion de véhicule essence en véhicule propane	Direction des travaux publics	Consommation de carburant		Poursuivre l'installation des coupes-moteur Lors de l'achat de nouveaux véhicules, toujours considérer d'opter pour une cylindrée plus petite Transformer deux véhicules Réduire la consommation de carburant Tester l'efficacité de la transformation	Ville centre
ACTION 2	Réduire la dépendance à l'automobile				
Inciter les gestionnaires et employés à utiliser le vélo dans leur cadre de leurs fonctions		Nombre d'employés		Avoir 50 employés qui utilisent le vélo dans leur cadre de leurs fonctions Appliquer la directive S-OG-AR25-D-13-001	
Augmenter le nombre de pistes cyclables, de pistes à vélos, et de places d'autopartage en fonction de la demande	Direction des travaux publics	Nombre de supports à vélos - Nombres de places ou vignettes réservées à l'auto-partage		Obtenir 50 places supplémentaires en 2014 Augmenter le nombre de supports à vélos disponibles à l'année	
ACTION 3	Réduire les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments existants et des nouveaux bâtiments				
Remplacer les équipements vétustes par des équipements de meilleure performance énergétique	Gestionnaire immobilier	Remplacement	2013	Remplacer les équipements vétustes si le budget le permet	Ville centre
ACTION 4	Augmenter la performance du parc de véhicules conventionnels				
Former une partie de son personnel à la conduite écologique	Direction des travaux publics	Nombre de personnes sensibilisées - Communication		Former 15 % du personnel	
ACTION 5	Encourager l'électrification des transports				
Faire l'acquisition de véhicules hybrides	Direction des travaux publics	Nombre de véhicules		Sept véhicules dans la flotte Acquérir cinq véhicules supplémentaires qui remplacent des véhicules essence	Ville centre
ACTION 6	Participer à des campagnes de sensibilisation aux changements climatiques				
Impliquer les employés et les citoyens dans des événements liés à l'environnement	Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe/ Direction de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social	Nombre d'activités		Pas d'événement spécifique Impliquer les bibliothèques pour des journées spécifiques liées à l'environnement (Jour de la Terre)	
ACTION 8	Expérimenter des solutions de remplacement aux abrasifs minéraux				
Évaluer la pertinence de l'utilisation d'abrasifs non corrosifs dans les parcs	Direction de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social	Étude de la performance		Éviter au maximum l'épandage d'abrasifs corrosifs dans les parcs et le remplacer par du minéral	

ACTIONS 2014-2015 (suite)

MESURES	QUI?	INDICATEURS	DONNÉES DE BASE	CIBLES	PARTENAIRES
ORIENTATION 2 : ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS					
ACTION 9					
Inciter les constructeurs à développer des produits résidentiels adaptés aux familles	Direction du développement du territoire	Taux de mixité		Favoriser l'inclusion de logements destinés aux familles et de logements sociaux dans les projets dérogatoires	Ville centre
				Sensibiliser les constructeurs lors de demandes de permis aux orientations de l'arrondissement	
ACTION 10					
Soutenir le développement résidentiel adapté aux besoins des familles qui soit abordable, sain et écologique					
ACTION 10					
Aménager un parcours de santé pour les aînés	Direction de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social	Nombre d'utilisateurs		Favoriser un transfert modal vers des modes de déplacements actifs	Centre des femmes du Plateau-Mont-Royal
Diversifier l'offre culturelle	Direction de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social	Nombre d'activités	2013	Maintenir la population en santé	
Favoriser la propreté des quartiers	Direction de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social	Nombre de plaintes, constats, m ² de graffitis	2013	Organiser des activités festives et familiales	
				Diffuser l'offre de service	
Élargir des trottoirs et des lieux conviviaux	Direction des travaux publics	Nombre de murales	2013	Poursuivre le programme d'enlèvement des graffitis	
				Sensibiliser les citoyens à la propreté	
				Encourager les initiatives lors de la campagne montreal.net	
ACTION 11					
Instaurer des mesures d'apaisement de la circulation	Direction des travaux publics	Nombre de projets	2013	Bonifier le programme des murales	
				Poursuivre des élargissements des trottoirs dans des lieux ciblés	
ACTION 11					
Instaurer des mesures d'apaisement de la circulation	Direction des travaux publics	Nombre de saillies	2013	Réaliser de nouvelles saillies	
				Installer des dos d'ânes	
				Inverser le sens de circulation dans certaines rues dans le cadre de projets spécifiques	
				Installer du balisage favorisant le respect, la priorité et la sécurité des piétons	
ACTION 12					
Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur					
Réduire les îlots de chaleur	Direction des travaux publics/ Direction du développement du territoire	Nombre de projets réalisés	122 saillies depuis 2010	Inciter les stationnements végétalisés sur le domaine privé	
				Poursuivre les projets de verdissement (saillies, terre-plein)	
Augmenter le nombre de ruelles vertes	Direction de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social	Nombres de projets	53 ruelles en 2013	Amorcer une réflexion quant à une réglementation de la végétalisation des stationnements et des toitures écologiques	
				Inciter les initiatives de ruelles vertes	
ACTION 13					
Valoriser Montréal comme milieu familial					
Poursuivre les initiatives culturelles pour les jeunes et les familles	Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe/ Direction de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social	Nombre de projets	2013	Assurer la visibilité de ces projets de verdissement	
				Diffuser l'information	
				Offrir une offre culturelle variée et adaptée aux tranches d'âges pour les jeunes	

ACTIONS 2014-2015 (suite)

MESURES	QUI?	INDICATEURS	DONNÉES DE BASE	CIBLES	PARTENAIRES
ORIENTATION 3 : PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES					
ACTION 14	Améliorer l'efficacité d'usage de l'eau potable				
Poursuivre le programme de dépistage des fuites d'eau	Direction des travaux publics	Nb de fuites réparées Nb de km inspectés	2013	Maintenir les actions en place	Ville centre
ACTION 15	Favoriser le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie				
Améliorer la qualité des équipements aquatiques	Direction de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social	Projets réalisés et économies engendrées		Installer un système de récupération de l'eau de gouttière (1 piscine) Changer le système de filtration afin d'atteindre les normes minimales (1 piscine)	Ville centre
ACTION 16	Implanter des mesures de récupération et valorisation				
Poursuivre la sensibilisation des citoyens	Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe/ Direction des travaux publics	Nombre de chroniques		Réaliser des mini-chroniques environnementales en s'appuyant sur des faits saillants de l'arrondissement	
Promouvoir les événements éco-responsables	Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe			Continuer à encourager les événements éco-responsables	
Augmenter l'offre de sites de compostage communautaire	Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe	Nombre de composteurs installés	2013 (7 sites en fonctionnement)	Limiter l'enfouissement des matières organiques	
Implanter un projet-pilote de récupération du verre dans un parc	Direction de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social	Nombre de tonnes récupérées		Maintenir le parc plus propre et limiter les bris de contenants	
Évaluer la pertinence d'un projet pilote de collecte de résidus alimentaires et de récupération du carton auprès des commerçants de la rue St-Laurent	Direction des travaux publics	Étude de coût et de la volonté de la part des commerçants		Limiter l'enfouissement des matières organiques	
ORIENTATION 4 : ADOPTER DE BONNES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES INDUSTRIES, LES COMMERCES ET LES INSTITUTIONS					
ACTION 17	Stimuler la demande technologique de produits et de services verts				
Évaluer la pertinence de bonifier la politique d'approvisionnement durable	Direction des travaux publics	Types d'achats effectués		Favoriser l'achat de produits respectueux de l'environnement	
ACTION 18	Participer à des activités de formation sur la certification des programmes environnementaux				
Participer aux rencontres du réseau du Plan local de développement durable (PLDD) et à des formations liées au Développement durable (DD) et à l'environnement	Tous	Nombre de réunions		Partager les expériences des autres organismes et arrondissements	
ORIENTATION 5 : AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS ET DES ESPACES VERTS					
ACTION 19	Établir un cadre de collaboration pour protéger et mettre en valeur les territoires riches en biodiversité				
Assurer une cogestion du Champ des Possibles	Direction de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social			Gérer avec l'organisme le Champ des Possibles, ce lieu de biodiversité unique	
ACTION 20	Tirer profit des infrastructures vertes et de leurs services technologiques en milieu urbain				
Poursuivre la plantation d'arbres	Direction de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social	Nombre de plantations	2013	Poursuivre la plantation d'arbres dans l'arrondissement afin de renforcer le couvert végétal	
ACTION 21	Renforcer la gestion écologique des espaces verts sur le territoire				
Remplacer les surfaces dures par des revêtements perméables	Direction de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social			Limiter les îlots de chaleur	

ACTIONS 2014-2015 (suite)

MESURES	QUI?	INDICATEURS	DONNÉES DE BASE	CIBLES	PARTENAIRES
VOLET SOCIAL					
ÊTRE SOLIDAIRE					
Poursuivre l'achat de livres imprimés en gros caractères, de livres audio et de ressources numériques	Direction de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social	Nombre de livres	2013	Permettre un accès à la lecture aux personnes ayant des déficiences visuelles et permettre l'accès à la lecture aux personnes à mobilité réduite	
ÊTRE ÉQUITABLE					
Implanter un plan d'action triennal en accès à l'égalité à l'emploi	Bureau des élus				
ASSURER LA RELÈVE					
Implanter un plan de gestion prévisionnel de la main-d'œuvre	Bureau des élus				